



OFFRE D'EMPLOI

Référence du site « place de l'emploi public » :

Date de rédaction de l'offre d'emploi : 4/11/2024

Poste ASSISTANT(E) DE CONSERVATION, CHARGÉ(E) DES COLLECTIONS DU MUSÉE VIVANT DU CHEVAL (H/F)

Recruteur: INSTITUT DE FRANCE

Nature du contrat : CDD durée 3 ans sur poste pérenne ou Contrat de détachement

Affectation : **DOMAINE DE CHANTILLY (OISE)**Date limite de candidature : <u>10 décembre 2024</u>

Date de prise de poste souhaitée : 1er mars 2025

Domaine fonctionnel du poste : SERVICE CONSERVATION

Catégorie du poste : B

Localisation : Domaine de Chantilly - Château de Chantilly - 60500 Chantilly

A PROPOS DE L'INSTITUT DE FRANCE

Depuis 1795, l'Institut de France propose aux cinq académies (française, inscriptions et belles-lettres, sciences, beaux-arts, sciences morales et politiques) un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions. Il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques et de nombreuses demeures et collections (le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, la villa Kérylos...).

L'Institut de France et les cinq académies accueillent de nombreuses personnalités comme le Président de la République, des membres du gouvernement, des personnalités françaises, des chefs d'état et personnalités étrangères et enfin les membres de l'Institut pour leur séance hebdomadaire.

institutdefrance.fr







L'Institut de France reçoit également des libéralités (dons et legs) et dans ce cadre, abrite de nombreuses fondations et fondations-musées.

Pour de plus amples informations : http://www.institutdefrance.fr/

A PROPOS DU DOMAINE DE CHANTILLY

Le domaine de Chantilly est situé dans l'Oise, au nord de Paris, à 30 min en train de la gare du Nord. Il s'agit d'une des fondations abritées de l'Institut de France.

Par donation du 25 octobre 1886, le duc d'Aumale a confié le domaine de Chantilly à l'Institut de France. Le Domaine de Chantilly - Fondation d'Aumale, composé du château de Chantilly (château, musées, Grandes Écuries, parc et jardins, domaine immobilier et forestier), matérialise la donation faite par le duc d'Aumale à l'Institut de France : tous les biens, droits ou ressources sont gérés par l'Institut de France, personne morale de droit public à statut particulier.

En quelques phrases, le château de Chantilly, c'est :

- Le château et son mobilier d'époque, souvenirs intacts du duc d'Aumale depuis le XIXe siècle ;
- Le musée Condé : la 2e collection de peintures anciennes après le Louvre ;
- La prestigieuse collection de livres dont le célèbre manuscrit Les Très Riches Heures du duc de Berry ;
- Un parc de 115 hectares dont les parterres ont été dessinés par André Le Nôtre ;
- Un domaine forestier et immobilier de 7 800 hectares (dont 6 300 hectares de forêt);
- Les plus grandes écuries princières d'Europe qui abritent le seul musée vivant du Cheval aussi complet en France;
- Des spectacles équestres poétiques adaptés à tous les publics ;
- Des événements toute l'année, dont les Journées des Plantes de Chantilly, la première expositionvente de fleurs en Europe continentale.

Pour de plus amples informations : https://chateaudechantilly.fr/

A PROPOS DU MUSÉE VIVANT DU CHEVAL

Situé au sein des Grandes Ecuries du Château de Chantilly, datant du XVIIIe siècle, le musée vivant du Cheval a été créé en 1982 par l'écuyer-professeur Yves Bienaimé dans une perspective résolument pédagogique. Refondé en 2023 par Son Altesse l'Aga Khan, il a été doté d'une muséographie contemporaine et présente des œuvres et des équipements permettant d'évoquer les liens entre le cheval et l'homme à travers les âges et les civilisations. Depuis quelques années, un programme de profondes transformations s'y déploie, afin de replacer ce musée dans son environnement, d'être en phase avec les acteurs des mondes du cheval et d'y apporter ambiances et pédagogie. Il a pour ambition de devenir l'institution muséale de référence dans le domaine équestre.

DESCRIPTION DU POSTE

Placé sous l'autorité du directeur du musée Condé et du musée vivant du Cheval, l'assistant de conservation apporte tout son concours à la conservation et la valorisation des collections du musée vivant du Cheval. Il/elle est chef(fe) de projet chargé du réaménagement par phase du musée vivant du Cheval et de son éventuel agrandissement. Il/elle recueille les conseils de la directrice de la compagnie équestre des Grandes Écuries.

- Il/elle aura plus particulièrement en charge :
- La conservation, l'étude et la valorisation des collections du musée vivant du Cheval, en lien avec le directeur du musée Condé et du musée vivant du Cheval ;
- La poursuite de l'inventaire et du récolement des collections du musée vivant du Cheval;
- L'alimentation de la base de données des collections du musée et du site internet correspondant ;

Institutdefrance.fr



- Le suivi des restaurations de ces collections et des conditions de conservation des salles d'exposition et des réserves ;
- L'enrichissement de la documentation du musée et la veille sur le marché dans les domaines concernés par le musée ;
- La coordination et la conception, sous la conduite du directeur du musée, des phases futures de réaménagement du musée ;
- Le suivi administratif et budgétaire de la conservation du musée vivant du Cheval;
- La régie des œuvres du musée, le suivi des mouvements d'œuvres, internes et externes (prêts, achats, ...);
- L'appui à la politique du service des publics du Château de Chantilly (outils de médiation, physiques et numériques, formations des guides, etc.);
- Le concours volontaire à la recherche de mécénats et au dialogue avec la société des Amis des Grandes Écuries;
- La préparation à l'obtention de l'appellation musée de France, sous la conduite du directeur du musée;
- L'actualisation du projet de sauvegarde des biens culturels du musée;
- L'accueil de personnalités ou de groupes extérieurs choisis ;
- La conception et l'organisation éventuelles d'expositions temporaires dossiers, seul(e) ou en cocommissariat

Connaissances:

- Connaissances très abouties sur le cheval et les mondes équestres ;
- Connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine ;
- Gestion de projets.

Savoir-faire:

- Capacités rédactionnelles ;
- Sens de la communication ;
- Sens de la médiation.

Savoir-être:

- Dynamisme;
- Autonomie ;
- Sens de l'initiative ;
- Grande polyvalence;
- Curiosité ;
- Excellentes qualités relationnelles ;
- Aptitude à rendre compte.

Formation et expérience nécessaires :

Diplômes/niveau:

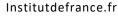
- BAC + 5
- Formation en histoire de l'art et/ou en muséologie exigée

Pratique des applications informatiques :

Maîtrise du pack office (outlook, word et excel).

Conditions particulières (durée du contrat, spécificités du poste, contraintes, sujétions) : <u>Travail au sein</u> des Grandes Ecuries, au contact des équidés.

Durée du contrat :















Si fonctionnaire : contrat de détachement (garantie de la situation administrative, statutaire et financière). Si agent non titulaire (contractuel) : contrat à durée déterminée de trois ans (avec période d'essai de trois mois, renouvelable une fois pour la même durée) puis passage en contrat à durée indéterminée.

Cycle de travail : 37 h soit 12 RTT par an

Horaire de travail : 9h-17h30 (en moyenne)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Important : ne pas mettre en ligne votre candidature directement sur la plateforme du site « Choisir le service public ». Votre candidature ne sera pas examinée si elle est déposée sur la plateforme.

Adresser au plus tard le 10 / 12 / 2024 minuit le dossier de candidature par voie électronique,

à l'adresse suivante : <u>mathieu.deldicque@chateaudechantilly.fr</u>, <u>Directeur du musée Condé</u>
Mettre en copie <u>oumnia.abdellatif@chateaudechantilly.fr</u>

Mentionner dans l'objet du message : VOTRE NOM - CANDIDATURE / ASSISTANT DE CONSERVATION MUSEE VIVANT DU CHEVAL / CHANTILLY

Le dossier de candidature est composé des documents suivants (à transmettre en pièces jointes) : un CV ;

une lettre de motivation;

le dernier diplôme obtenu (présenter l'original lors de l'entretien de recrutement) ; le dernier compte rendu d'évaluation professionnel, le cas échéant.











